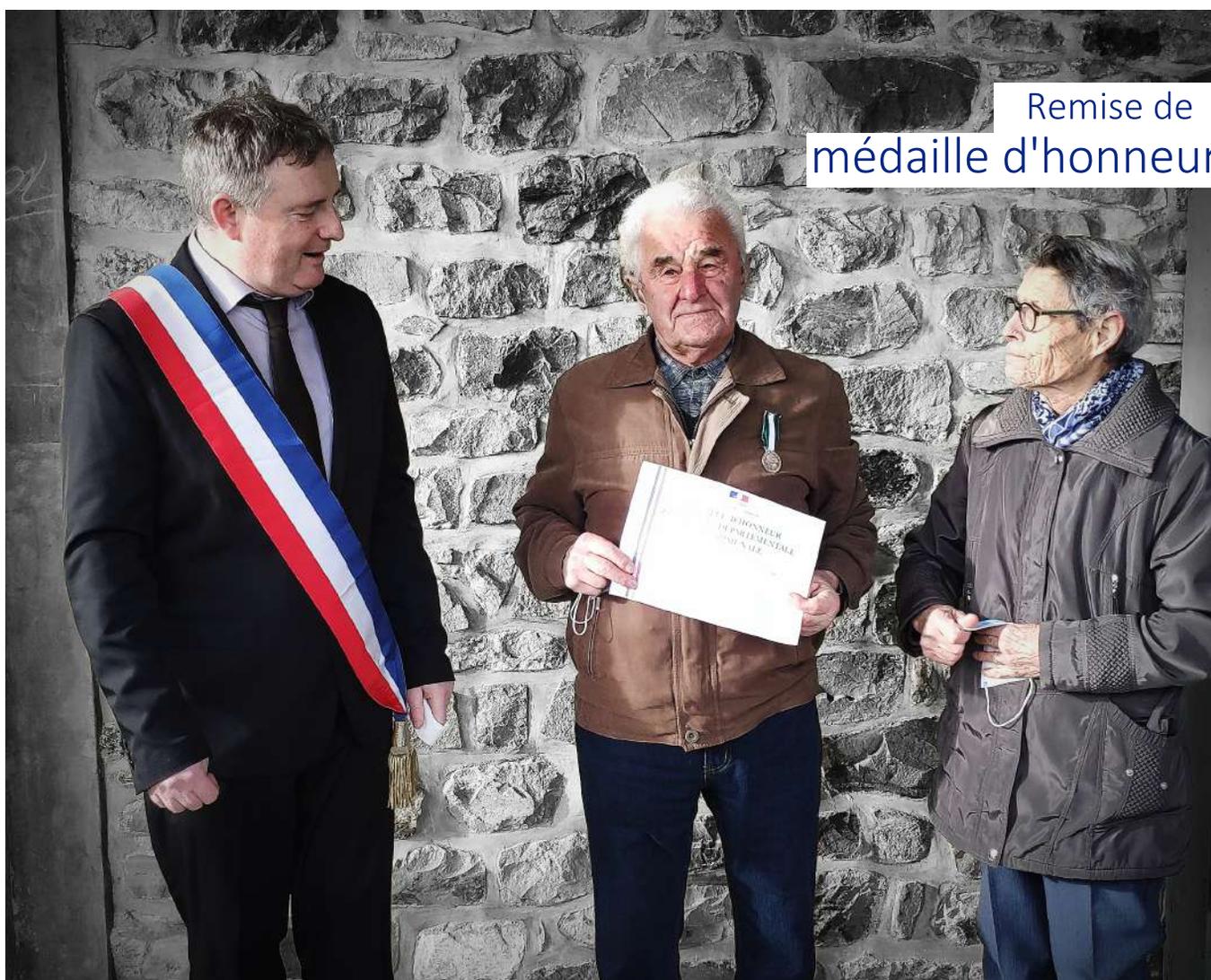


N°46

L'Écho d'Aubigné

Janvier > Avril 2022 • Bulletin municipal d'information • Plus d'info sur www.aubigne.fr



- 3 -

Voeux des associations
et commerçants

- 4 -

Hommage à
M. Albert Troufflard

- 5 -

Remises de prix

Que la santé vous permette de passer d'agréables moments en famille et entre amis....



Notre ancien maire Albert Troufflard est décédé ce 16 janvier 2022.

Albert Troufflard, maire d'Aubigné de 1983 à 2001, né dans la commune, artisan tapissier du bout de la Ville et devenu le doyen à avoir foulé le sol aubinois pendant 90 ans, nous a quittés. Il a été enterré ce jeudi 20 janvier en terre aubinoise.

Depuis près de deux ans la médaille d'honneur attendait Albert à l'instar de Bernard Letournou. Le moment le plus fraternel pour cette distinction était la cérémonie des vœux de la commune. Pour la seconde fois consécutive, les conditions sanitaires nous ont empêchés de nous réunir pour ce moment convivial.

Bernard Letournou a pu enfin recevoir la distinction décernée par le Préfet d'Ille et Vilaine, pour plus de vingt années de services rendus à la commune en qualité de conseiller et adjoint.

De même, le matin du 9 janvier fût consacré à la remise des résultats des concours de maisons fleuries et des dessins de Noël. Les lauréats ont tous été récompensés. Les commissions jeunesse et fleurissement remercient toutes les personnes pour leur participation au fleurissement et aux animations proposées. D'autres animations seront proposées au cours de l'année.

Côté travaux, la rénovation de la mairie fait sa pause hivernale. L'achèvement de la restauration de notre belle façade de mairie de 1880 est prévu pour le début du printemps. Matthieu Boscher, menuisier à Feins, a restauré la passerelle en bois. Toutes les nouvelles lames de bois doivent encore être tintées et couvertes d'un anti dérapant, avant la remise en service de la passerelle. Les travaux de passage de canalisations au Bout de la Ville et route de la Masse s'achèveront en février. La société SMPT aura alors relié toutes les conduites de gaz qui émaneront de la méthanisation Aubiogaz. Quelques bordures de granit et de grilles d'eau pluviale ont dû être remplacées dans le bourg. Le conseil municipal planche maintenant sur le remplacement du muret de soutènement en bois de la rue d'Orgères, dont la plupart des poteaux en bois se sont désolidarisés. L'aménagement du cimetière va aussi poursuivre son évolution. Certaines concessions abandonnées ou non renouvelées seront reprises au cours de cette année.

Au nom du conseil municipal et des adjoints, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Que la santé vous permette de passer d'agréables moments en famille et entre amis. Gardons le moral et le sourire, il se voit même derrière le masque.

Youri Moysan
Maire d'Aubigné



Regrettant encore ce moment d'échange et de convivialité, c'est à distance que je souhaite les vœux....

Il y a des traditions méconnues ou oubliées, comme celle de s'embrasser sous du gui à minuit le 31 décembre, qui porterait bonheur pour la nouvelle année à venir. Et il y a aussi celle-ci : offrir les vœux à Monsieur le maire.....

Au nom de l'ensemble du conseil municipal ainsi que des agents communaux, je te souhaite, Youri, une bonne année 2022, à toi et aux membres de ta famille.

J'adresse mes remerciements au personnel communal, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité.

Je remercie également les présidents d'associations et leurs membres actifs, qui œuvrent au dynamisme de la commune ainsi qu'à tous les bénévoles et commerçants.

Je remercie bien sûr l'ensemble de l'équipe du conseil Municipal, à nos côtés au quotidien depuis 22 mois malgré une prise de fonction dans un contexte inédit.

La tradition qui m'est la plus chère c'est de vous souhaiter, à vous Aubinoises, Aubinois, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Mes mots vont également aux nouveaux habitants d'Aubigné auxquels je voudrais souhaiter la bienvenue.

Une pensée particulière pour nos administrés qui nous ont quittés au cours des derniers mois.

Nous savons, encore mieux cette année, ô combien nous sommes riches lorsque la santé nous enveloppe.

Belle année 2022, prenez soin de vous.

Stéphanie Sauvée,
Adjointe en lien avec la population

LE CLUB AUBINOIS

MARYVONNE HAFFRAY, SECRÉTAIRE

Le bureau et les membres du club des retraités aubinois vous présentent tous leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2022.

Pour notre club, 2021 a été une année peu animée puisque notre activité porte seulement sur les quatre derniers mois.

La reprise des mardis après-midi s'est faite en septembre. Tout le monde attendait le retour de ces rencontres avec impatience pour retrouver le lien social qui nous manquait tant depuis un an et demi.

Notre club a toujours pour but de maintenir les liens d'amitié entre tous ses adhérents et cela a continué durant la crise sanitaire.

Voici venu le temps des inscriptions, et nous accueillerons avec plaisir toute personne désireuse de nous rejoindre. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'assemblée générale aura lieu le 8 février à 14h, salle des fêtes

Pour contact : Mme Haffray 02.99.55.53.02

Fête des Classes 2

La fête des classes rassemble chaque année les Aubinoises et Aubinois né(e)s il y a 10, 20, 30, 40, ..., 90, 100 ans...

Nous vous informons qu'une réunion d'information, à l'initiative de la municipalité, est mise en place le lundi 21 février à 20h à la salle de classe.

Nous comptons sur votre présence !

Contact : Stéphanie Sauvée Adjointe en lien avec la population 06.74.44.41.17

LE CAFÉ DU VILLAGE

SYLVIE MORIN, COMMERÇANTE

Evidemment, il fallait attendre de passer le réveillon et l'apparition de l'ECHO pour pouvoir écrire les vœux du bistro !

Je vous souhaite que du beau, du bon, de l'épicé du gourmand, des bisous masqués, de la santé et de la bonne humeur !

Un Merci infini à chacune et chacun d'entre vous qui faites vivre mon bistro en ces temps particuliers : à porter le masque, à distance, à boire assis, à s'adapter, à être scanné (je connais votre âge ;-)), à être jaugé ou déjaugé, à s'enthousiasmer avec moi ! MERCI

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Excellente année 2022 et prenez soin de vous.

LE COMITÉ DES FÊTES

CHRISTOPHE SAUVÉE, PRÉSIDENT

Une année 2021 encore bien difficile pour tout le monde, mais le Comité des Fêtes d'Aubigné a quand même pu organiser plusieurs activités prévues.

Pour nous, l'année a commencé au mois d'août par notre traditionnel cochon grillé, où plus de 120 personnes étaient rassemblées. Ensuite, au mois de septembre, nous avons organisé une braderie. Puis sont venus deux temps forts pour les enfants, avec Halloween et l'arbre de Noël. Et pour conclure cette année 2021, notre marché de Noël a rencontré un franc succès.

Alors espérons que cette année 2022, soit l'année du renouveau. Nous avons préparé toutes nos activités pour 2022, de nouvelles activités, le retour de certaines et la continuité de celles, pour lesquelles vous êtes toujours présents.

Vous recevrez bientôt, dans vos boîtes aux lettres, l'invitation à notre assemblée générale qui aura lieu le 25 février. Nouveauté pour cette année, vous aurez avec cette invitation un calendrier, où seront notés tous les événements organisés durant l'année.

Tous les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022, qu'elle puisse nous ramener la sérénité et une liberté malmenée ces derniers temps.

ANIMATION SÉNIORS À DOMICILE

STÉPHANIE SIMON



Stéphanie SIMON, habitante de Saint Germain sur Ille développe son activité professionnelle dans l'animation aux seniors.

Elle se déplace chez vous pour vous divertir !

Séance de 1 à 2 heures selon vos envies, elle vous propose de nombreuses activités : musique, bien-être, cuisine, art-floral, compagnie d'un chien, activités manuelles, séances littéraires, jeux de société, balades et autres activités...

Elle est disponible les lundis, mardis, jeudis et vendredis et propose un tarif allant de 15 à 20 €/heure.

Alors n'hésitez pas à la contacter : Manie au 0625014453 ou animanie2021@gmail.com



HOMMAGE À M. ALBERT TROUFFLARD

MAIRE D'AUBIGNÉ DE 1983 À 2001

"Notre ancien maire et doyen, Albert TROUFFLARD est décédé le 16 janvier 2022".

Albert est né le 28 janvier 1930 rue d'Orgères à Aubigné. Fils unique d'Albert Gabriel Troufflard, Bourellier installé rue du Bain à Aubigné.

Albert sera scolarisé à Montreuil sur Ille, apprenti bourrellier à Avranches puis à Bazouges.

Appelé sous les drapeaux, il fit son service militaire «dans les chars» à Cherbourg, 18 mois durant, jusque fin 1951.

Ayant perdu très jeune ses parents, Albert reprend l'activité de bourrellier à la suite de son père.

Simone Bécherie, native du Mortier à Saint-Médard, rejoindra Albert à Aubigné après leur mariage le 6 juin 1959. Ils s'installent au Bout de la Ville.

En 1961, le couple accueille Jean-Yves, (son jumeau Patrice ne survivra pas); suivra, Alain en 1963 et enfin Florence en 1965. L'activité évolue de bourrellier à matelassier et tapissier. La qualité du travail de la maison TROUFFLARD plaît même au sous-Préfet qui garnira ses salons de fauteuils fabriqués à Aubigné.

A 47 ans, Albert rentre dans le conseil municipal. D'abord comme conseiller Municipal, il deviendra le maire d'Aubigné le mandat suivant, dès 1983.

Albert s'affirme dans son rôle de Maire entouré de ses adjoints et conseillers.

Parmi tous les travaux réalisés durant ses mandats, sa grande satisfaction sera l'apport de l'assainissement collectif dans tout le bourg.

Il restera le premier édile de la commune durant trois mandats, « 18 ans, c'est le record à Aubigné » s'amuse à dire Simone. Il laissera la place en 2001 à 71 ans après 24 ans de mandat. Albert pouvait prétendre à plusieurs médailles et au titre de maire honoraire, mais il ne cherchait pas les honneurs !

Albert a pu profiter d'une bonne partie de sa retraite, de ses petits enfants, jusqu'au moment où ses yeux l'ont abandonné. Alors son plaisir était de se chauffer au soleil. « le soleil, c'est ma vitamine »! Disait-il. Albert reste adepte de jeux

de mots, d'humour avec son sourire taquin.

Il a fallu alors se résoudre à quitter Aubigné à 90 ans pour rejoindre la « Résidence des Vergers » de Sens de Bretagne.

Les visites sont « plus que limitées », à cause de ce satané virus. Mais les moments de lucidité sont pleinement partagés. Albert est très bien encadré dans la résidence. Albert est parti, mais il nous a laissé pour dernier souvenir, son sourire.

La commune d'Aubigné rend hommage à son ancien Maire Albert TROUFFLARD. La commune a vu naître Albert. Elle a vu l'enfant grandir, vu devenir citoyen, devenir père de famille, artisan. La commune a vu Albert fouler le sol aubinois 90 ans durant et devenir son doyen.

"Il est l'heure maintenant de te laisser reposer en paix, dans ton sol natal d'Aubigné.

Au revoir et merci Albert."



REMISE DE MÉDAILLE D'HONNEUR

DIMANCHE 9 JANVIER 2022



Les récipiendaires remplissaient les conditions depuis plus de vingt ans. C'est donc bien tardivement qu'intervient cette reconnaissance.

Bernard et Albert ont tous deux servi la commune durant les mêmes 24 années. Elus ensemble conseillers pour la première fois en 1977, ils ont été systématiquement réélus en 1983, 1989 et 1995, pour siéger au conseil municipal jusqu'en 2001.

Bernard Letournoux a été conseiller

municipal de 1977 à 1995 puis adjoint de 1995 à 2001. Albert Troufflard a été conseiller municipal de 1977 à 1983 puis maire d'Aubigné de 1983 à 2001. Durant ces vingt quatre années au service de notre commune, ces élus l'ont administrée, ont entretenu les bâtiments, la voirie, géré le personnel communal, les finances, les contrats et notamment apporté au bourg d'Aubigné les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale.

La condition des vingt années de service rendus à la collectivité était bien largement remplie. Le Préfet a accueilli favorablement la demande dressée par le maire de la commune. C'est donc par la promotion du 14 juillet 2020 que le Préfet d'Ille et Vilaine a décerné la médaille d'honneur à Albert Troufflard et Bernard Letournoux. La remise de ces médailles était évidemment prévue lors de la cérémonie des vœux de la commune d'Aubigné en janvier 2021.

CONCOURS DE DESSINS DE NOËL 2021

REMISE DES LOTS !

Un concours de dessin a été organisé en fin d'année par la commission jeunesse.

Ouvert à tous les aubinois, le thème était orienté sur Noël. Le concours ouvert jusqu'au 31 décembre a motivé 11 participants de 2 à 9 ans. Les dessins réalisés sur des gabarits de boule de Noël ont été plastifiés et exposés lors de la remise des prix le dimanche 9 janvier réunissant l'ensemble des participants.

Des lots adaptés par catégorie ont récompensé chacun d'eux pour leur implication dans le projet.

Catégorie 2 ans :

Malo DENIAUD
Nathanaël GIRAUD

Catégorie 3-4 ans :

Marceau LETISSIER
Eryne MONNIER

Catégorie 6-7 ans :

Germain LETISSIER
Gabin LE NOACH

Catégorie 8-9 ans :

Nattie LAHOGUE
Mila MONNIER
Eva MONNIER
Mailys JAMAUX
Léna TROPTARD



Mme, Mr Hamon - Mme, Mr Besnard - Mme, Mr Quenouillère -
Mme, Mr Lefas - Mme Fiachinno - Mme Quenouillère -
Mme, Mr Chantrel Bourdin - Mme, Mr Gerbaud Lambert -
Mme, Mr Simonneau Lahogue - Mme, Mr Dutres -
Mme, Mr Alix - Mme, Mr Piel Gammino - Mme, Mr Letournoux -
Mme, Mr Lemée - Mr Ruffault - Mme Haffray -
Mme, Mr Marmion

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

"LE POUVOIR DES FLEURS"

Jardiner ou tout simplement contempler les fleurs, c'est bon pour le moral !

Comme chaque année, le jury a admiré les jardins et a sélectionné les meilleurs aménagements et fleurissements de notre commune.

Une quinzaine de lauréats a répondu présents le dimanche 9 janvier sur le parvis de la mairie pour la remise des lots, dans le respect des conditions sanitaires.

Camelia du Japon, Agapanthes, bulbes de différentes variétés... vont ainsi rejoindre les jardins Aubinois et pourront être admirés dès la saison prochaine !

"Un grand merci et toutes nos félicitations aux lauréats".

La situation sanitaire a éconduit ce moment privilégié pour la fraternité et idéal pour mettre à l'honneur les lauréats. La cérémonie des vœux 2022 a dû aussi être supprimée pour cause du même virus. Cependant il n'était plus envisageable de reporter encore cette remise de médaille. Bernard Letournoux a pu recevoir sa médaille dimanche 9 janvier, en extérieur sous le préau avec tout de même des applaudissements. Albert Troufflard n'attendait plus cette médaille.

Que dire ! Sinon que la reconnaissance arrive parfois bien tardivement...

Le rôle des élus dans les petites communes peut être ingrat. L'altruisme et l'abnégation n'empêchent cependant pas la satisfaction des réalisations et services rendus. Il faut des élus pour gérer la commune. Pourtant beaucoup ne préfèrent pas s'engager pour au moins six ans... Alors oui, nous pouvons saluer, citer, voir honorer les plus

ferents et assidus citoyens qui ont donné tant de leur temps et de leurs idées pour leur petite commune et pour leurs concitoyens pendant plus de vingt ans.

La commune d'Aubigné félicite et remercie encore Albert Troufflard et Bernard Letournoux pour leur engagement communal.

En décembre 2021, le Conseil Municipal a notamment...

... autorisé Monsieur Le Maire à signer les conventions de participation ALSH de Sens de Bretagne pour 2020 et 2021

... approuvé la désignation du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine comme Délégué à la Protection des Données ; et approuvé les termes de la convention d'adhésion au service

... adopté le règlement intérieur du personnel communal, entré en vigueur le 10 Décembre 2021

... autorisé Monsieur Le Maire à conclure et authentifier les actes administratifs de rétrocession des parcelles A507 A672 et A673 (Impasse du clos d'Aubigné) et désigné Mme SAUVEE, première adjointe pour la signature de cet acte

... approuvé le projet de remplacement du mur de soutènement Rue du Bocage et sollicité une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

... autorisé Monsieur Le Maire à signer le devis de l'entreprise Matthieu BOSCHER pour un montant de 1282,68€ HT pour la rénovation de la passerelle en bois de l'étang communal

... autorisé la décision modificative concernant le rejointoiement de la façade de la mairie et les travaux de la passerelle en bois de l'étang

... accepté la vente des billettes de bois au prix de 90€ la corde

ELECTIONS 2022

PRÉSIDENTIELLE ET LEGISLATIVES

Élections 2022

• **Présidentielle : 10 et 24 avril**

• **Législatives : 12 et 19 juin**

Les Aubinois (es) seront appelé(e)s aux urnes pour deux élections en 2022 :

Election présidentielle les dimanches 10 et 24 Avril
Elections législatives les dimanches 12 et 19 Juin

Les inscriptions sont possibles dès à présent : jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

ETAT CIVIL

Ils se sont PACSÉS !

ANGÉLIQUE LAIR ET MAXIME DEMAZEAU
le 6 NOVEMBRE

MÉGANE LANGLAIS ET GAËTAN HUE
LE 26 NOVEMBRE

Ils ont montré le bout de leur nez

LYSANDRE GIRAUD - LE 4 NOVEMBRE
EMMA TESSON - LE 27 NOVEMBRE

Il nous a quitté

ALBERT TROUFFLARD - LE 16 JANVIER

Vous pouvez vous inscrire:

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

Vous serez absent le jour des élections, la procuration est adaptée à votre situation. Pour plus de facilité, elle est aujourd'hui dématérialisée. Pour toute information : service-public.fr

ATTENTION : Pour les jeunes qui atteindront la majorité au moment des scrutins et qui ne se seraient pas recensés à leurs 16 ans en mairie, vous devez vous inscrire soit en ligne, soit en mairie. Pour les autres jeunes recensés, aucune démarche n'est à effectuer, vous êtes inscrits d'office.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE AUBIGNÉ

DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME

À compter du 1er janvier 2022, les demandes de certificat d'urbanisme, permis d'aménager, de construire ou de démolir, déclarations préalables ou encore déclarations d'intention d'aliéner peuvent se faire par voie électronique pour les 19 communes du territoire.

Certaines démarches restent toutefois exclues du champ d'application de la saisine par voie électronique, telles que les demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier *un établissement recevant du public par exemple*.

La téléprocédure mise en place est mutualisée au travers du service commun d'instruction du droit des sols de la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné. Elle se présente sous la forme d'un guichet numérique accessible par internet, permettant d'effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme et d'en suivre le déroulement de l'instruction.

Il est toujours possible de réaliser une demande par la voie papier habituelle (adressée par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposée à la mairie de la commune dans laquelle les travaux sont envisagés).

<https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/guichet-numerique-des-autorisations-durbanisme/>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE AUBIGNÉ

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES



L'ouverture du réseau des médiathèques et bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné verra le jour mi-février 2022. Ce sera pour vous l'occasion d'aller découvrir les différents lieux de lecture publique du territoire intercommunal, d'avoir accès à l'ensemble de leurs collections et animations !

Ce réseau est coordonné par la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA). Il compte les 18 communes disposant d'une médiathèque ou bibliothèque adhérente à la charte du réseau.

Pour mener à bien cette mise en réseau, tous ces équipements de lecture publique seront fermés au public la première quinzaine de février, afin de fusionner toutes les bases de données et finaliser la formation des équipes.

UN ACCÈS À PLUS DE 120 000 LIVRES, 5 000 CD, 5 000 DVD... GRATUITEMENT !

Vous pourrez vous inscrire auprès d'une des 18 communes du Val d'Ille Aubigné ou si vous êtes déjà adhérent dans une des médiathèques, vous pourrez, avec votre carte de lecteur, emprunter vingt documents imprimés et dix documents audiovisuels pour une durée de trois semaines sur tout le territoire.

Un portail numérique unique au réseau sera accessible en ligne à la fin du mois de mars 2022. Vous pourrez réserver les documents, vous inscrire aux animations, identifier vos coups de cœur et découvrir d'autres informations.

En attendant sa mise en fonction un catalogue en ligne sera proposé aux lecteurs pour gérer leurs comptes dès l'ouverture du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné.

C'EST RÉALISÉ !

PASSERELLE EN BOIS DE L'ÉTANG COMMUNAL

Depuis le 6 juillet 2021, un arrêté municipal interdisait la traversée du pont de l'étang communal suite à la dangerosité et à la déféctuosité des matériaux.

Début janvier 2022, l'entreprise Matthieu Boscher a effectué les réparations, un dispositif anti-dérappant doit compléter l'installation avant l'ouverture.



FÉVRIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 8 Février
Organisée par le Club Aubinois
14h00, salle des fêtes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 25 Février
Organisée par le Comité des Fêtes
19h30, salle des fêtes

CLASSE "2", RÉUNION D'INFORMATION

Lundi 21 Février
Organisée par la municipalité
Salle de classe, 20h00

MARS

SOIRÉE FRUITS DE MER

Samedi 05 Mars
Organisée par le Comité des Fêtes
Salle des fêtes, 19h30

AVRIL

CONCOURS DE PÊCHE

Dimanche 10 Avril
Organisé par le Comité des Fêtes
Etang d'Aubigné

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Dimanche 10 Avril
Salle des fêtes, 8h-18h

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Dimanche 24 Avril
Salle des fêtes, 8h-18h

MAI

ÉNIGME À AUBIGNÉ

Dimanche 15 mai
10h15, Quartier des Pommiers

JOURNÉE CITOYENNE

Samedi 21 mai
10h, Rdv à la mairie

Le dimanche 15 mai 2022, la commission jeunesse vous propose de résoudre, en famille, l'énigme d'Aubigné.

Vous recevrez les instructions de vos missions prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Réservez la date !

Secrétaire de Mairie: Karine Monnier

02.99.55.26.49

mairie.aubigne@wanadoo.fr

www.aubigne.fr

Facebook: Mairie d'Aubigné35

Panneau Pocket: > smartphone: télécharger l'application

> ordinateur: app.panneaupocket.com